



Le 10 octobre 2011, l'Institut de veille sanitaire (InVS) lance le déploiement en France de l'application e-SIN

,
nouvel outil
web sécurisé
de signalement
des infections nosocomiales (IN
).

En préparation et développement depuis 2008, cet outil est le fruit de l'association de tous les acteurs concernés

:
établissements de santé (ES), ARS (Agences régionales de Santé), CCLin (Centres de coordination de la lutte contre les IN)
, antennes régionales de lutte contre les IN (Arlin), Ministère en charge de la santé et InVS.
Dans le domaine de la
veille sanitaire
et à l'échelle nationale, il s'agit du premier outil collaboratif
et électronique
conçu pour émettre et suivre des signalements.

e-SIN : Le nouvel outil du signalement des infections nosocomiales

Écrit par Didier Poli

Dimanche, 09 Octobre 2011 19:34 -

e-SIN permettra aux professionnels des ES, praticiens des équipes opérationnelles d'hygiène (EOH) et responsables du signalement

,
de
se connecter sur un site internet sécurisé afin de remplir et valider une fiche de signalement,
et
de la rendre accessible à ses destinataires (CClin et ARS, puis InVS)

.
En s'affranchissant du papier, e-SIN allègera la charge de travail de chaque acteur et leur offrira une réactivité et interactivité nouvelles

: transmission rapide des informations, échanges sécurisés, suivi
de
la gestion d'une alerte et
de
la prise en charge d'un épisode signalé.

Chaque utilisateur aura accès, dans la limite de ses droits, à l'historique des signalements
et à
une
restitution automatisée
à des fins statistiques

,
à partir de cette
n
ouvelle base
de données
nationale, unique et anonymisée

.

Le calendrier du déploiement e-SIN est prévu en 5 phases à partir du 10 octobre en commençant par l'interrégion Est ; les interrégions Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est et Paris-Nord suivront jusqu'en décembre 2011. Pour accompagner les équipes des établissements de santé durant ce déploiement,

des outils pédagogiques sont mis à leur disposition et des sessions de formation sont organisées par les CClin. Par ailleurs, l

'InVS publie dès septembre une lettre électronique bimestrielle (

«

Infections nosocomiales - La lettre du signalement

»

) afin de les sensibiliser au développement d'une culture de la sécurité du patient

.

Au 1

er

ja

nvier 2012, tous les établissements de santé réaliseront leurs signalements par voie électronique

et e-SIN mettra ainsi en contact

plus de

4

5

00

utilisateurs.

e-SIN constitue une étape importante dans la volonté de l'InVS de moderniser les systèmes et pratiques de surveillance en santé publique

.

Il préfigure l'arrivée d'autres outils de télédéclaration qui seront progressivement mis à disposition des professionnels de santé, pour les maladies à déclaration obligatoire par exemple.

Écrit par Didier Poli

Dimanche, 09 Octobre 2011 19:34 -
